

Du nouvel esclavage des Rroms

Par Jean-Pierre Dacheux

La situation des Rroms en Europe, aujourd'hui, éclaire les politiques qui se développent au sein de plusieurs pays de l'Union et qui visent à marginaliser plus encore et à frapper de bannissement, les populations qui ne sont ni « intégrées » ni intégrables dans le modèle qui cherche à s'imposer dans la société libérale.

Les Rroms sont des résistants historiques. Tout a été tenté pour les éradiquer de cette Europe où ils ont pénétré voici plus de sept siècles. Jamais leur mode de vie n'a été accepté. Ils ont donc subi toutes les formes de contrainte que les pouvoirs successifs ont pu imaginer pour les écarter de nos aires de vie.

Une des toutes premières manifestations de ce rejet aura été la prise en esclavage des Rroms¹, dès le début du XIVe siècle, à leur arrivée en Moldavie et en Munténie (appelée aussi Valachie), ces principautés qui constitueront la Roumanie, au XIXe siècle. Bien que cet événement historique, cet esclavage, ait duré un demi-millénaire, la quasi totalité des Européens n'en sait rien, ne l'a pas appris, n'est pas en mesure de le reconnaître et, à la vérité, s'en désintéresse.

Il me semble nécessaire de contribuer à briser ce déni. L'esclavage des Rroms fait partie de l'histoire de l'Europe et pas seulement de l'histoire de la Roumanie. Ne pas l'accepter s'inscrit dans les manifestations courantes du racisme occidental. Oui, il y a eu des *nègres blancs* en Europe et, du reste, la fin de l'esclavage organisé par les boyards, les monastères et les princes moldaves ou valaques coïncide avec l'interdiction de l'esclavage transatlantique, au mi-temps du XIXe siècle, en 1855 et 1856. Tandis que Victor Schoelcher, à Paris, obtenait, en 1848, le vote formel de l'abandon de l'esclavage, à Iassi et à Bucarest, Mihail Kogalniceanu luttait pour faire abandonner, formellement aussi, le droit d'imposer aux Rroms de continuer à vivre sous la domination sans partage des propriétaires.

Pourquoi a-t-on fait le silence sur cette très longue violence imposée à un peuple dans une partie de l'Europe fréquentée, dès les siècles passés, par de nombreux intellectuels francophones ? Pourquoi les Rroms, souvent du reste appelés « les Noirs » par les autres habitants européens, du fait de leur teint, ont-ils été « oubliés » dans les dénonciations de l'esclavage ? Le 10 mai prochain, sera de nouveau célébrée, en France, l'abolition de la traite

¹ Voir le numéro 29 d'Études tsiganes, *L'esclavage des Rroms*, paru en 2007, en vente au Centre de documentation de la revue, 59 rue de l'Ourcq, Paris, 75019.

négrière transatlantique, commmoration annuelle qu'avait obtenue, le 21 mai 2001, la députée de Guyanne, Christiane Taubira. Pourquoi, à cette occasion, ne dirons-nous toujours rien de l'existence de ce passé tragique qui a touché le cœur de l'Europe ?

Pourquoi ne dira-t-on pas qu'il y eut, un « code tsigane » comme il y eut un « code noir » et en bien des points comparables ! Dans le code pénal de Munténie, en 1818 encore, il était écrit, notamment :

- Section 2 : *les Tsiganes naissent esclaves.***
- Section 3 : *tout enfant né d'une mère esclave est un esclave.***
- Section 5 : *tout propriétaire a le droit de vendre ou de donner ses esclaves.***
- Section 7 : *tout Tsigane sans propriétaire est la propriété du Prince.***

Au reste, cette assimilation du Tsigane à l'esclave est bien antérieure. Ian Hancock, Rrom de nationalité étatsunienne, linguiste de l'université du Texas, situe vers 1500 le moment où employer le mot Tsigane s'est trouvé confondu avec « esclave rrom ». On comprend mieux pourquoi, en Roumanie, et dans tout l'Est de l'Europe, Tsigane est encore un mot très péjoratif, un exonyme que les Rroms n'emploient pas.

Les Rroms ont été et restent au nombre des témoins de ce qui fonde le colonialisme : le rejet de l'identité de chaque individu, sa négation en tant que semblable, le mépris d'un peuple sans pouvoir. La prise de possession d'autrui, que constitue l'esclavage, est la conséquence obligée de la prise de possession d'un sol. Quand un boyard moldave utilisait des esclaves rroms pour cultiver sa terre, sans leur donner d'autre droit à vivre que celui de se nourrir pour recommencer sa tâche, jour après jour, il se comportait comme le producteur de coton qui obligeait les Noirs à exploiter ses champs : dans un cas comme dans l'autre, l'être humain était réifié, transformé en une chose sur laquelle on avait tous les droits, tous, du droit de cuissage au droit de tuer.

De nos jours, l'Europe large (celle qui inclut l'Ukraine, la Turquie, l'Albanie ou le Kosovo) est partout peuplée par des Rroms ou Tsiganes qui composent la minorité culturelle démographiquement la plus importante : entre 12 et 15 millions de personnes. Deux eurodéputées rroms², l'une et l'autre hongroises, siègent au Parlement européen et y ont fait voter des textes forts, celui de 2005³ (où apparaît pour la première fois le terme de *romaphobie*), celui de 2007⁴ (sur la liberté de circulation en Europe) et, plus

² Viktória MOHÁCSI, viktoria.mohacsi@europarl.europa.eu

Lívia JÁRÓKA, livia.jaroka@europarl.europa.eu

³ *Situation des Roms dans l'Union européenne*, Résolution du Parlement européen sur la situation des Roms dans l'Union européenne du 28 avril 2005, réf : P6_TA(2005)0151.

⁴ *Application de la directive 2004/38/CE relative au droit des citoyens de l'Union de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres*, Résolution du Parlement européen du 15 novembre 2007. Réf : P6_TA-PROV(2007)0534 B6-0462, 0463, 0464 et

récemment encore, celui de début 2008⁵ (dénonçant la « ghettoïsation » et la « discrimination raciale » dont souffrent les Rroms, officiellement reconnus comme « citoyens de l'Union »). La plupart des 27 États constitutifs n'en ont cure, et la Commission européenne, pourtant interpellée, ne donne que très peu de suites à ce rappel de l'eupéanité des Rroms. Le Conseil de l'Europe qui compte davantage d'États, 47 à ce jour, est plus attentif et s'y expriment fréquemment les soutiens des Rroms, mais il dispose de moins de moyens et de pouvoirs pour agir⁶.

Le 8 avril prochain sera célébrée, comme chaque année, la Journée internationale des Rroms. Qui le sait ? Les Rroms y rediront qu'ils sont une « nation sans territoire », qu'ils sont l'autre peuple de la Shoah ou de l'Holocauste, un peuple que les nazis ont voulu éradiquer de l'histoire du monde, qu'ils sont des Européens bien avant d'avoir une nationalité dans tel ou tel pays, et qu'ils sont de plus en plus nombreux à être citoyens de cette Union européenne où ils devraient avoir toutes possibilités de circuler.

La réalité est tout autre. Les Rroms, qui sont parmi les premiers à s'être pensés comme Européens, sont mal venus partout, tant dans les pays qu'ils pénètrent que dans les pays dont sont originaires leurs familles. La nation sans territoire est une nation sans terre où vivre et, que ce soit dans l'habitat mobile des caravanes (et c'est une petite minorité qui est concernée) ou en habitat fixe (souvent misérable), la précarité est le lot de la plupart d'entre eux. La chasse aux Rroms fait le reste. Ils sont contraints à la mobilité. Certains appellent cela, bien à tort, un nomadisme !

Les nazis déjà, inquiets d'avoir à éliminer, peut-être, des Aryens (les Tsiganes sont originaires du Nord de l'Inde) les considéraient comme des

0465/2007

⁵ Résolution du Parlement européen sur *une stratégie européenne à l'égard des Rroms*, en date du 28 janvier 2008 . Réf : P6_TA(2008)0035.

⁶ Voir : http://www.coe.int/t/dg3/romatravellers/mgsrom/default_fr.asp



asociaux, des impurs, des sangs mêlés dont il fallait débarrasser l'Europe. Les démocraties ont davantage de scrupules mais, de fait, cherchent aussi comment s'en débarrasser, soit en les repoussant perpétuellement plus loin, soit en les « intégrant » (c'est-à-dire en leur faisant abandonner tout ce qui les caractérise), soit en les parquant dans des lieux qui fixent les familles tout en permettant de les contrôler. Exclusion, inclusion ou réclusion : voilà les trois formes de la mise au ban. Voilà comment ressurgit l'esclavage moderne.

La prétention des Rroms à vouloir circuler librement est contrecarrée et, en France, les Tsiganes de France (de l'ordre de 400 000 Français) et les Tsiganes en France (au nombre de 5000 à 7000 étrangers roumains, bulgares ou kossovars) sont soumis à des réglementations sévères.

Les Français qui vivent en habitat mobile sont installés dans la contradiction suivante : tu es mobile, alors circule, tu le peux ; mais ne t'arrête pas ; là où tu veux t'arrêter, c'est interdit. Quant aux aires de stationnement, qui sont prévues par la loi de juillet 2000, elles sont insuffisantes et en nombre de places et, le plus souvent, en conditions d'accueil. Les lois sur la répression du stationnement illicite et les moyens d'y mettre fin sans même recourir à la justice sont en place⁷.

Les Rroms, le plus souvent roumains, qui n'ont pas la culture de la caravane et l'utilisent comme abri familial, faute de mieux, afin de faciliter les regroupements solidaires, sont, eux, à la merci des propriétaires et des collectivités locales qui refusent les installations forcées et illégales. Dans l'impossibilité d'entrer dans les aires d'accueil, les Rroms roumains sont, sauf exception, dans l'irrégularité, ballottés d'un terrain à l'autre et, en dépit de leur entrée dans l'Union européenne, depuis janvier 2007, des expulsés en sursis. On pourrait détailler toutes les formes pratiques du bannissement de ces populations promises au retour dit « volontaire » au pays, avec le concours de l'ANAEM⁸ qui paie les frais de voyage et de réinstallation en Roumanie, sans qu'il soit tenu compte de l'impossibilité de refaire sa vie dans le village qu'on a quitté. Résultat : mieux vaut revenir vivre là où l'on vit mal, avec un maigre espoir d'insertion, plutôt que de rester où l'on vit plus mal encore avec, sur soi, le poids d'un échec à supporter parmi les siens. L'élastique entre la Roumanie et la France ne

⁷ Loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, dite loi Sarkozy.

⁸ Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et des Migrations. Ex ONI (Office national de l'Immigration de 1945 à 1988), ex OMI (Office des Migrations Internationales, de 1988 à 2005), en charge actuellement d'« appliquer la politique définie par le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement ». Voir : <http://www.anaem.social.fr>

sera donc pas coupé même s'il se tend et se détend plusieurs fois au gré des OQTF et des APRF⁹, ces mesures administratives grâce auxquelles le Ministre de l'immigration augmente son quota annuel d'expulsions fixé à 25 000.

On l'aura compris, les Rroms constituent, actuellement, en Europe, la population qui pose problème et à laquelle est refusée l'hospitalité. Nous retrouvons, là, les questionnements majeurs de ces Journées de rencontres : la romaphobie persistante est une manifestation du colonialisme contemporain. L'homme bon, bien élevé, bien éduqué, qui ne souille pas les lieux où il passe, qui a des revenus réguliers et qui est toujours honnête, est un personnage fictif, un modèle que le bien pensant ne respecte pas mais qu'il exige de voir pris en compte quand s'approche de lui l'étranger. Celui qui vit dans un univers construit dans d'autres lieux et en d'autre temps est un gêneur, bientôt un rival, finalement un adversaire ou un ennemi. Le Rrom est porteur de cette image repoussante de l'incivilisé, du sauvage, qui laisse aller ses enfants le cul nu et qui ne peut vivre que de rapines puisqu'il n'a aucun moyen de travailler honnêtement. C'est à l'intérieur de l'Europe que se repère la colonie : partout où se regroupent les indigents et, notamment, dans ces campements gitans mal famés (« gitan » est un vocable intéressant parce qu'il est tout autant attractif que mystérieux et inquiétant).

Nous vivons des temps où l'hospitalité est suspecte puisque le soutien à des personnes en situation irrégulière est passible de peines lourdes. Que cette irrégularité soit le fait non de malfaiteurs mais de sans-papiers n'y change rien. Disconvenir aux dispositifs qui interdisent la présence de quelqu'un sur un territoire est une atteinte à l'autorité de l'État. Celui qui succombe à cette hospitalité-là est un mauvais citoyen qui s'aligne sur celui qu'on sanctionne et doit être, par conséquent, lui-même sanctionné. Pendant la guerre d'Algérie, les Français qui étaient favorables à l'indépendance algérienne étaient des criminels, des complices d'assassins, des traîtres. On n'est pas sorti de cette vérité simpliste : si tu n'as pas la possibilité de vivre comme il est décent de vivre, il te faudra où quitter les lieux ou être enfermé. Le temps de latence pendant lequel une famille s'adapte à une société nouvelle n'est pas laissé. Ou bien tu vivras, tout de suite, comme il est exigé de vivre, ici, ou bien tu sera rejeté dans les ténèbres extérieures, hors des frontières qui délimitent l'aire de la bienséance. On relèvera ici la similitude entre le colonisé, l'immigré et le migrant : si tu ne vis pas comme moi, tu n'es pas tout à fait un homme et seule mon autorité peut te transformer en un travailleur digne. Si c'est impossible, disparais. Et il est bien des façons de faire disparaître quelqu'un, selon qu'on est dans un

⁹ OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français.

APRF : Arrêté Préfectoral de Reconduite à la Frontière.

village du Congo, une HLM d'Aulnay sous Bois ou dans un bidonville de Saint-Denis...

Bien entendu, les Rroms qui ont une expérience collective multiséculaire de résistance à ces contraintes ne se laissent pas dominer et s'adaptent à chaque situation pour maintenir leur objectif : vivre groupés, solidaires, en exploitant toutes les richesses abandonnées par les gadjé. Faire d'un Rrom, même analphabète, un inculte est l'une des plus stupides ignorances. Ce qui a permis aux Rroms de traverser les siècles sans disparaître en dépit de toutes les violences qu'ils ont pu subir, c'est précisément leur culture. Une culture qui n'est pas culture de l'écrit, même si nombre de Rroms écrivent, une culture qui n'est pas limitée à la musique, même si la musique y tient une énorme place, une culture de la mobilité, même si les Rroms ne sont pas des nomades, une culture de l'adaptabilité même si les traditions y sont présentes, une culture de la simplicité et du partage même si, évidemment, la recherche de la richesse n'est pas écartée...

L'esclavage moderne n'est plus ni rural, ni apparent, ni avoué. Il n'en est pas moins féroce. Quand une personne, un groupe d'êtres humains ou une communauté ne peuvent vivre par eux-mêmes et se trouve placés sous la dépendance absolue d'un employeur, d'une administration ou d'un pouvoir politique, il y a, peu ou prou, une forme d'esclavage. Pour y échapper, les Rroms ont adopté, ai-je dit, la mobilité (et non le nomadisme), une vie en communauté (qui n'a rien d'un communautarisme), l'exploitation des ressources abandonnées par les gadjé que nous sommes (et pas seulement la biffe et le ferrailage), enfin, et surtout, une solidarité familiale voire de village (qui interdit les dispersions et limite l'habitat individualisé proposés par les services sociaux).

Je tiens la présence, l'histoire, et l'identité rroms comme significatives des contradictions philosophiques et politiques et sociales dans lesquelles s'enferme l'Europe. Les Rroms interpellent le refus d'Europe, le refus de cette unité dans la diversité qui a été, jusqu'au traité de Lisbonne, la devise officielle de l'Europe, le refus de ce partage que la société libérale tient pour une faiblesse suspecte, le refus de cette mobilité qui est essentielle à l'espèce et qui constitue une des libertés dont la société occidentale se vante, le refus des langues qui font la polyvalences des cultures (tout spécialement en France, où la langue rromani n'est enseignée qu'à l'INALCO !), le refus de la pauvreté tout simplement qui est considérée comme une tare dont on est coupable.

Les Rroms qui ne sont, bien entendu, que des hommes comme les autres (Rroms ou manouche signifie homme véritable en langue rromani), portent sur eux les traces de ce que tant d'autres hommes ont pu subir : esclavage, génocide, racisme, « discrimination structurelle grave », déni culturel et

linguistique, ségrégations. Ils subissent en outre un rejet spécifique en tant que minorité non nationale mais transnationale. Le colonialisme expose le dictionnaire *Le Robert* est « le système politique préconisant la mise en valeur et l'exploitation de territoires dans l'intérêt du pays colonisateur ». les rroms, « nation sans territoire » sont exposés à l'expulsion permanente de tout territoire puisqu'ils avouent eux-mêmes n'en avoir pas ! Ce sont donc , en quelques sorte, des exclus désignés de la mise en valeur de ces territoires. Ce sont des colonisés de notre temps qui n'ont pas même l'espoir d'obtenir l'indépendance d'un sol qu'ils pourraient revendiquer. Tant que l'Europe ne sera qu'une Europe des nations *territoriales*, les Rroms représenteront l'archétype d'une humanité dont les droits universels ne s'enracinent vraiment nulle part . Ils restent esclaves de nos idéologies de propriétaires. Ils sont, du même coup, et sans même le savoir, les indicateurs d'un long chemin historique qui conduit loin de la domination de l'homme par l'homme, pour peu que soit laissé la possibilité de penser une planète hospitalière. Kant la croyait nécessaire puisque ronde. Il ne connaissait pas encore, comme nous, toutes les limites de notre Terre. Ce qui n'affaiblit pas mais, au contraire, renforce les affirmations du philosophe de *La paix perpétuelle*. Les Rroms pensent que la Terre est à eux parce que, comme quiconque peut le penser, elle est la nôtre, et aussi parce que nous appartenons tous à la Terre et n'en serons jamais propriétaires. Ce disant, ils détruisent tout concept de possession de type colonial ou de domination de type esclavagiste, que ce soit sous leurs formes historiques ou sous leurs formes contemporaines.

Les interpellations tziganes de la philosophie des Lumières, en tout cas de la sacralisation de la propriété, fait des Rroms des contestataires permanents qui n'ont besoin d'aucun discours pour se retirer du monde des gadjé. Qui les accompagne prend le risque de subir le même sort, mais en même temps il se libère de toute pensée esclave. C'est ce dont je cherchais à témoigner en participant à ces « Journées de rencontres ».

Le 19 mars 2008.